

Compte rendu du Conseil Municipal du 15 mai 2019

Convocation faite le : 10/05/2019

Membres en exercice : 12

Présents : Valérie BARTHELEMY, Pierre CHANTREAU, Antony TRANQUARD, Myriam GARCIA, Alban LAFLEUR

Absent(s) représenté(s) : Christelle RENAUD ZAT ayant donné pouvoir à Valérie BARTHELEMY, Josette ROY ayant donné pouvoir à Myriam GARCIA, Aurélien PATARRO ayant donné pouvoir à Antony TRANQUARD, Alain BARRANGER ayant donné pouvoir à Pierre CHANTREAU

Absent(s) excusés : Carine AUDEMARD, Françoise BERTON, Gilles CHAUSSEPIED

Myriam GARCIA est désignée à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, ce qu'elle accepte.

A l'énoncé de l'appel, Madame le Maire constate que le quorum n'est pas atteint. Le Conseil Municipal ne pouvant délibérer valablement lorsque la majorité de ses membres en exercice n'est pas présente, il sera à nouveau convoqué à trois jours d'intervalle minimum et pourra alors valablement délibérer sur le même ordre du jour sans condition de quorum. Madame le Maire fixe la prochaine séance le 20 mai 2019 à 18h30.

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la dernière réunion du Conseil Municipal.

Décisions municipales prises par délégation du Conseil Municipal au Maire depuis la dernière séance.

1. FINANCES – Vente de quatre pierres de taille
2. FINANCES – Redevance d'occupation du domaine public -tarifs 2019
3. FINANCES – Régularisation anomalies comptables comptes 21531 et 21532
4. INTERCOMMUNALITE – Programme Local de l'Habitat (PLH) – Avis du Conseil Municipal
5. INTERCOMMUNALITE – Convention partenariale pour l'opération programmée d'amélioration de l'habitat renouvellement urbain (OPAH RU)
6. INTERCOMMUNALITE – Adhésion aux services de la Direction commune des finances et de la Direction commune des affaires juridiques et de la commande publique, de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan
7. FINANCES – Logements locatifs communaux - Restitution de caution

Questions diverses

- Bien de section village Le Vert
- Médiation Port Adhoc
- Elections européennes du 26 mai 2019 : informations sur l'organisation du scrutin
- Modification des horaires d'ouverture de l'espace multiservices
- Affichage municipal et électoral dans les hameaux

La séance est levée à 18h50.

**Le Maire de Saint-Nazaire-sur-Charente
Valérie BARTHELEMY**